



Rapport annuel déchets 2022

Art.L.2224.5 et 5200.39-CGCT

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

SOMMAIRE

- | | |
|--|---------|
| 1. Présentation du périmètre et des moyens | page 03 |
| 2. Les réalisations 2022 | page 10 |
| 3. La prévention et la sensibilisation | page 17 |
| 4. Les collectes | page 27 |
| 5. Les déchetteries | page 36 |
| 6. Le traitement des déchets | page 46 |
| 7. Les indicateurs financiers | page 51 |
| 8. Les projets 2023 | page 57 |

PRESENTATION DU PERIMETRE & DES MOYENS

Communauté de communes

Le Grésivaudan

→ 43 COMMUNES

→ 677 km²

→ 102 188 HABITANTS

Créée le 1er janvier 2009, la communauté de communes Le Grésivaudan regroupe le Moyen Grésivaudan, le Plateau des Petites Roches, le Pays d'Alleverd, le Haut Grésivaudan et les Balcons de Belledonne,

COMPETENCES EN MATIERE DE GESTION DES DECHETS :

- Collecte
- Traitement - Valorisation
- Déchetteries
- Sensibilisation
- Prévention



LES INSTANCES DE VALIDATION



Henri BAILE

Président de la communauté de communes Le Grésivaudan

Crédit photo : Sébastien Buret – Hans Lucas



Christophe BORG

Vice-Président en charge des déchets

L'orientation et le pilotage de la compétence déchets ont lieu en Commission Déchets, présidée par Christophe BORG.

La Direction de la Gestion des Déchets présente, suivant un ordre du jour établi, les dossiers en instance afin de valider ou d'informer les élus du travail effectué.

Les décisions sont ensuite votées par délibérations du Conseil de communauté.

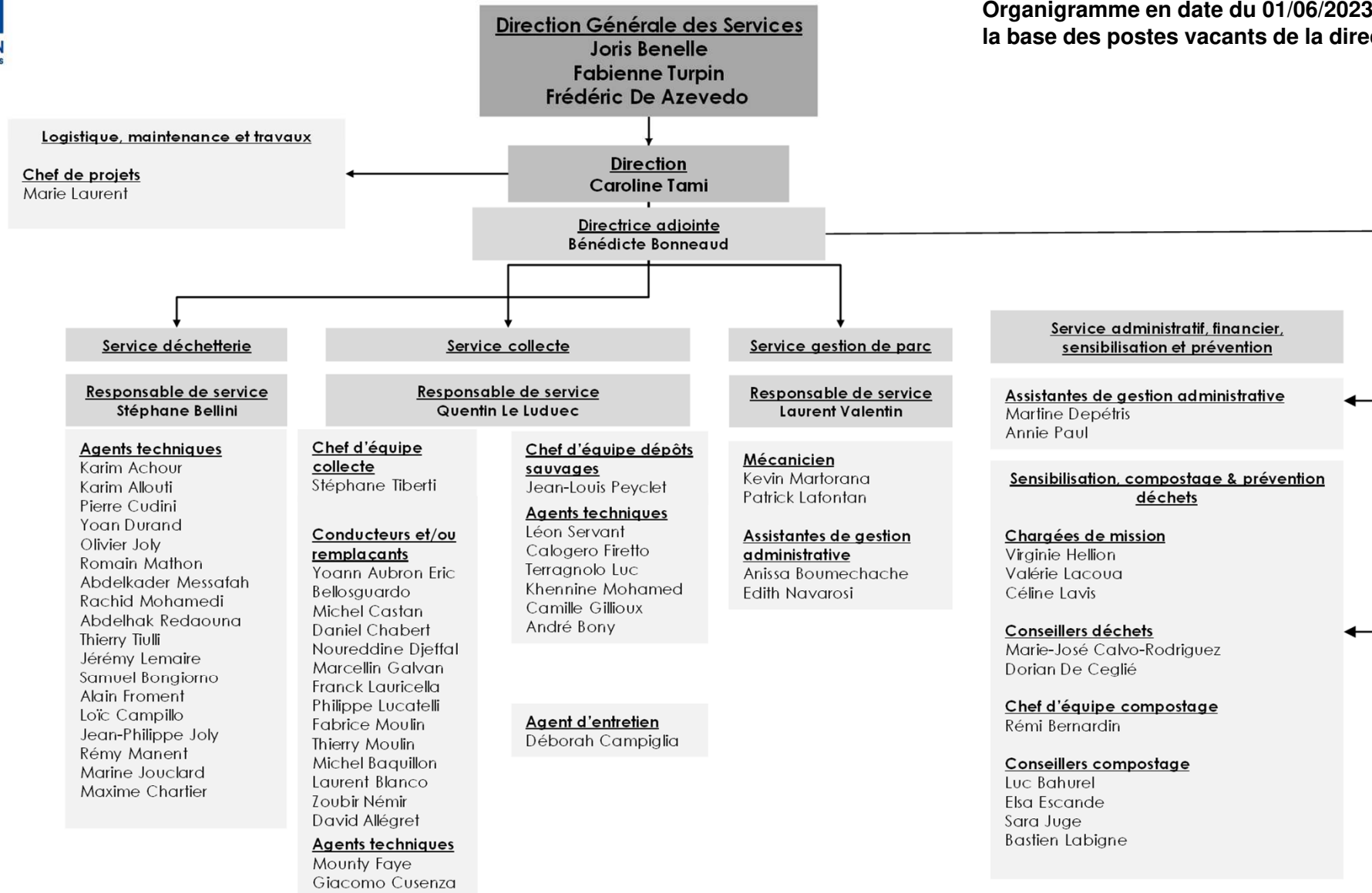
LES MOYENS HUMAINS

Dernière mise à jour : 26 janv. 2021
Validation en Comité Technique le 12 nov. 2020

DIRECTION GESTION DES DÉCHETS (DGD)



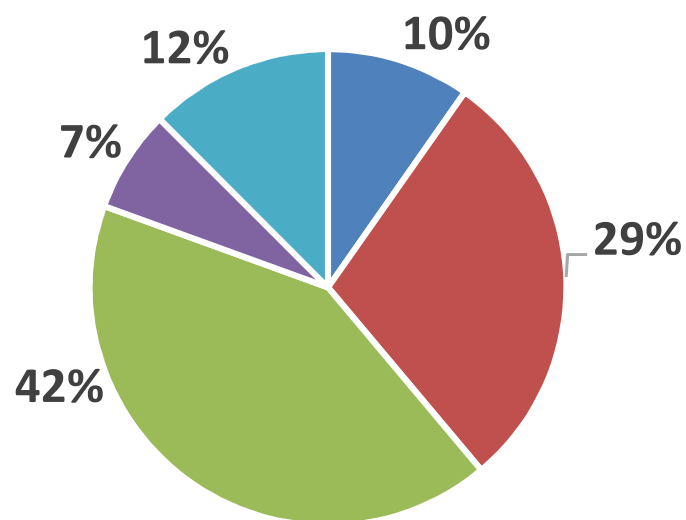
Organigramme en date du 01/06/2023 établi sur la base des postes vacants de la direction



EFFECTIF AU 01/06/2023

La Direction de la Gestion des Déchets compte un effectif de 72 salariés auquel s'ajoute l'été des saisonniers qui remplacent les agents en congés en juillet et août. L'effectif s'est étoffé fin 2022 avec une équipe dédiée au compostage individuel et collectif comprenant un chef d'équipe et 4 maître-composteurs. Début avril, nous avons également renforcé les équipes de la déchetterie du Touvet avec la création de 2 postes de superviseur.

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITE



■ ADMINISTRATIF

■ DECHETTERIES

■ COLLECTE

■ GARAGE

■ PREVENTION - COMMUNICATION

La gestion des déchets est financée par :

- La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- la TFB (taxe foncière sur les propriétés bâties)

La TEOM est une taxe instituée par la collectivité assurant la collecte.
C'est une taxe calculée sur les mêmes bases que la taxe sur les propriétés bâties.

Le recouvrement par l'État permet d'assurer, à la collectivité, le versement de l'intégralité de la recette inscrite à son budget. La taxe est indépendante de la façon dont le service est utilisé par chacun des administrés : le service rendu est compris au sens collectif et non individuel

**En 2022, la TEOM a représenté 7 136 284,00€.
Taux 2022 : 4,95 %**

La TFB est un impôt local sur les biens immobiliers bâtis, calculé sur la valeur locative cadastrale.

En 2022, la TFB équilibrant le budget déchets a représenté 4 800 741,41€.

Les autres recettes sont générées par :

- Les soutiens des éco-organismes
- Les recettes commerciales (vente de produits issus des déchets recyclables, prestations ...)
- La redevance spéciale : **333 032,00 €**

→ SOUTIENS DES ECO-ORGANISMES



EMBALLAGES-VERRE-PAPIER (ex Eco-emballages + Ecofolio)

Grâce au geste de tri de l'habitant, CITEO soutient financièrement les collectivités en fonction de leurs performances de valorisation (en kg/hab./an)
Ainsi en **2022**, CITEO a versé : **879 372,58€ net**

OCAD3E

DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

OCAD3E soutient financièrement les collectivités en fonction du tonnage recyclé
Ainsi, pour **2022**, OCAD3E représente : **50 539,68€ net**



DECHETS D'EQUIPEMENT D'AMEUBLEMENT

Ecomobilier soutient financièrement les collectivités en fonction du tonnage collecté
Ainsi, pour **2022**, Ecomobilier représente : **42 451,31€ net**



DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES (= déchets dangereux)

Eco-DDS soutient financièrement les collectivités en fonction du tonnage collecté
Ainsi, pour **2022**, Eco-DDS représente : **5 886,45€ net**



TEXTILE-LINGE ET CHAUSSURES

Eco-TLC soutient financièrement les collectivités sur la communication uniquement et en fonction du nombre d'habitants
Ainsi, pour **2022**, Eco-TLC représente : **7 091,10€ net**

→ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les ventes de produits ont représenté : **840 841,50€ net**

Les ventes de chaleur pour l'incinération des OM ont représenté : **588 909,74€ net**

Les reventes de colonnes enterrées et semi-enterrées ont représenté : **180 462,08€ net**

Autres recettes : **91 934,68€ net**

LES REALISATIONS 2022

TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

Le conseil communautaire a statué **par délibération en date du 28 mars 2022** sur le scénario qui sera mis en place sur le territoire concernant la gestion des biodéchets des habitants d'ici fin 2023.

Il s'agit du **tout compostage : individuel ou partagé** selon le type d'habitat.

Pour ce faire, une nouvelle équipe a été constituée fin 2022 afin de faire la promotion de ces modes de gestion, préparer les appels d'offres nécessaires et la méthodologie à employer pour être le plus efficace possible.

La promotion du compostage individuel sera réalisée en distribuant les équipements gratuitement lors de permanences et en accompagnant la population dans ce nouveau geste.

Pour le compostage collectif, il sera nécessaire de réaliser au préalable un recensement des immeubles volontaires dans cette démarche avant la mise en place du site.



NOUVELLE DECHETTERIE DE CROLLES

Objectif : Remplacer la déchetterie actuelle de Crolles, plus gros site du territoire avec 8 500 tonnes de déchets traités et 103 000 apports par an en créant un lieu environnemental et social qui réinterroge notre rapport à la consommation et favorise la réduction des déchets

1. Maximiser le réemploi

- Répondre aux objectifs réglementaires
- Offrir différentes alternatives à l'abandon (donner, réparer, apprendre, fabriquer, partager...)

2. Co-construire le projet avec les usagers et les acteurs de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire)

- Concerter les différents publics (usagers, ESS, élus, agents)
- Etudier une gouvernance collaborative

3. Innover en inventant un nouveau modèle de tiers-lieu

- Changer le regard en faisant des déchets une ressource
- Créer du lien social autour du réemploi

En 2022, une large concertation a été menée comprenant :

- Lancement festif : 2 avril 2022
- Atelier acteur de l'ESS le 9 mars 2022
- Atelier habitants + acteur ESS le 19 mai 2022
- Atelier habitants « Récupérer, donner pour moins jeter » le 8 juin 2022
- Atelier habitants « Sensibiliser, se former, apporter de la convivialité » le 16 juin 2022
- Atelier habitants « Usages et organisation pour faciliter les dépôts » le 30 juin 2022
- Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des acteurs de l'ESS : 22 septembre 2022
- Questionnaire en ligne ayant recueilli 259 avis de citoyens sur le projet

DE NOUVELLES FILIERES EN DECHETTERIES

La dernière loi déchets appelée AntiGaspillage et Economie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020 a introduit la création de nouvelles filières en déchetterie afin de garantir des taux de réemploi et de valorisation importants.

Les nouvelles filières :

- Articles de Sport et de Loisirs
- Articles de Bricolage et de Jardinage
- Jouets
- Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment
- Décoration textile

Pour les déchetteries, cela sous-entend la mise en place d'espace pour les nouveaux contenants spécifiques à chaque filière et la communication adéquate auprès des usagers.

En 2022, Le Grésivaudan a commencé cette mise en place progressive par les Articles de Sport et de Loisirs dans ses déchetteries de plaine.



POINTS DE PROXIMITE SUR LES COMMUNES DE LUMBIN ET DE LA TERRASSE



Après le démarrage de la collecte en points de proximité sur 19 communes du territoire, le déploiement s'est poursuivi sur les communes de Lumbin et de La Terrasse mi-2022.

Ce sont ainsi 50 points de proximité et 192 colonnes qui ont été installées afin de gérer la production de déchets des habitants de la commune.

La Terrasse = 30 points, 112 colonnes
Lumbin = 20 points, 80 colonnes

BROYAGE DES VEGETAUX



Dans le cadre de la politique sur la qualité de l'air du Grésivaudan, des actions pour favoriser le broyage des végétaux ont été mises en place. Le broyage des végétaux permet :

- de proposer une alternative au brûlage à l'air libre des végétaux.
- de réduire la quantité de déchets verts déposés en déchetterie, et donc les coûts de gestion en termes de transport et de traitement de ces déchets.
- de sensibiliser le producteur afin de diminuer les quantités d'eau consommées pour le jardin et d'améliorer les qualités nutritives et structurelles du sol.

Les actions proposées en 2022 pour promouvoir le broyage sont :

- Une subvention de broyeur mutualisé à partir du regroupement de 2 foyers
- La mise à disposition de broyeur thermique : En partenariat avec les communes, la CCG met à disposition des habitants un broyeur thermique semi-professionnel.

EN TEST SUR LE PLATEAU DES PETITES ROCHES :

- Le broyage à domicile : Le Grésivaudan met à disposition de l'association d'insertion Solid'Action un broyeur thermique.
- Le broyage mutualisé sur une plateforme : La prestation est assurée par Solid'Action avec le broyeur fourni par la collectivité. Les usagers amènent leurs branches sur une plateforme dédiée pour une session de broyage et repartent avec le broyat. Le service est proposé gratuitement sur les mêmes permanences que la déchetterie mobile
- La mise à disposition de broyeur électrique : Le Grésivaudan met à disposition 2 broyeurs électriques capables de broyer jusqu'à 5 cm de diamètre. Ils permettront de répondre aux besoins des usagers dont le jardin est inaccessible en voiture ou pour qui la manipulation du broyeur thermique est compliquée.

PROGRAMME DE PREVENTION DES DECHETS



Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) consiste en la mise en œuvre, par la collectivité et les acteurs du territoire, d'un ensemble d'actions coordonnées de réduction des déchets ménagers et assimilés.

L'élaboration d'un PLPDMA est obligatoire pour les collectivités ayant la compétence « Prévention et Gestion des Déchets ». Le Grésivaudan a validé le lancement du processus d'élaboration du PLPDMA en 2019. Son élaboration a été décalée pour permettre une articulation avec la révision du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

En 2022, dans le cadre de cette politique de réduction des déchets, les actions suivantes ont été menées :

- Un atelier de concertation multi-acteurs,
- La création de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES),
- Le conventionnement avec les associations Sors ton vélo et Cycle &Go pour favoriser le réemploi des vélos collectés en déchetterie,
- L'adhésion à la SCIC Alpes Consigne pour le développement de la consigne du verre sur 3 départements : Isère, Savoie et Haute-Savoie.

En 2023, l'élaboration du plan d'actions du PLPDMA doit se finaliser en concertation avec le PCAET et le projet d'administration afin d'être adopté en juin.

LA PREVENTION ET LA SENSIBILISATION



OBJECTIF : sensibiliser les enfants à la problématique des déchets et à leur impact sur notre environnement.

PROGRAMME :

- 2 animations en classe – 90 séances de 2h00 :
 - ✓ 1^{ère} séance : les consignes de tri, le recyclage des déchets, la réduction des déchets, la 2^{ème} vie des objets.
 - ✓ 2^{ème} séance : la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage, la règle des 5 R.
- 10 visites du centre de tri des déchets en 2022
- 1 concours inter-établissements auquel ont participé 4 classes sur le thème de la scénographie du nouveau centre de tri des déchets

PUBLIC CIBLE :

Classes scolaires du cours préparatoire au cours moyen 2^{ème} année
Nombre de classes sensibilisées : 45 classes soit 1120 élèves sensibilisés

LE REEMPLOI



Un partenariat a été signé courant 2017 avec **Emmaüs et R de récup'**, recyclerie installée à Pontcharra, afin d'organiser sur les déchetteries de Crolles, St Ismier et Le Touvet des permanences de récupération d'objets destinés initialement à l'abandon.

Le personnel de la recyclerie, présent sur site, invite donc les usagers à donner leurs objets pour le réemploi plutôt que pour l'élimination.

En 2022, ce sont **27,69** tonnes de déchets qui ont été détournées de l'abandon pour du réemploi.



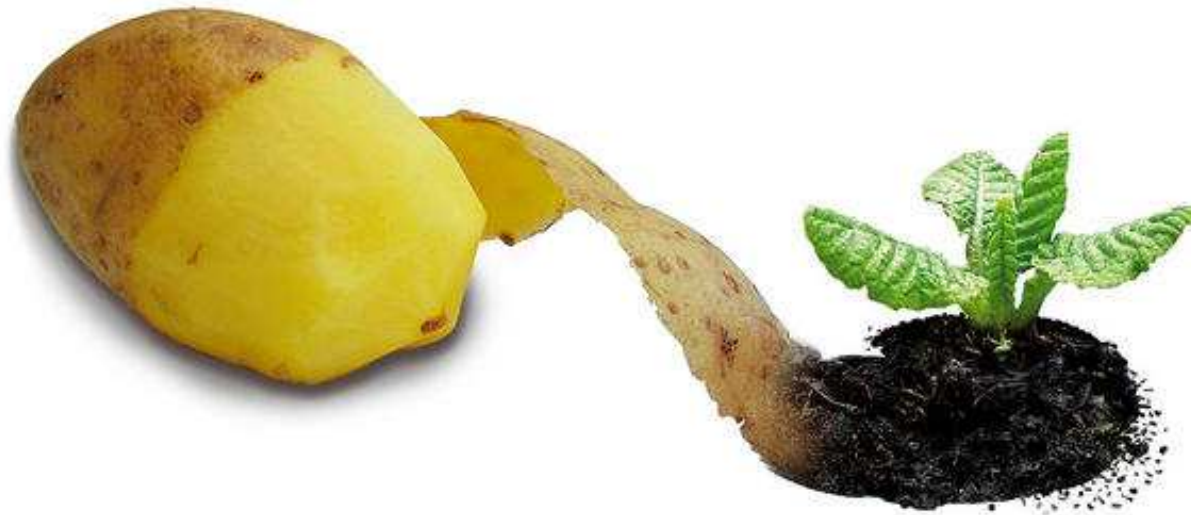
L'association d'insertion Cycles&Go a récupéré tout au long de l'année 2022, **235 vélos soit 1,96 tonnes détournée.**



35 282 gobelets et carafes empruntés grâce au pack éco-événement et **43 poubelles** pour des événementiels.

DISTRIBUTION DE COMPOST

- ✓ Depuis 10 ans, il est proposé la distribution gratuite de compost auprès des habitants sur les communes.
- ✓ En 2022,
 - 27 communes ont été livrées de mars à avril et **748** tonnes de compost ont été distribuées.
 - En déchetterie du compost est mis à disposition des usagers toute l'année. C'est ainsi **478** tonnes de compost qui ont été récupérés
- ✓ Le montant de ces opérations a été de 6 350€ TTC.



La **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets** (SERD) du 20 au 28 novembre, sur le thème « **Textiles circulaires et durables** » c'est :

- ✓ 3 ateliers couture – 19 participants
- ✓ 1 animation à la médiathèque de Crolles – 25 participants pour le stand de fabrication de sacs à base de vieux T-shirt
- ✓ 1 atelier création textile au collège Belledonne de Villard-Bonnot – 80 collégiens sensibilisés
- ✓ 3 friperies éphémères dans 3 bâtiments du Grésivaudan

Animations en centres de loisirs pendant les vacances de la Toussaint

- ALSH Les Adrets : 22 enfants de 6 à 11 ans, sensibilisation générale sur le tri des déchets et activité manuelle : création d'une mosaïque textile avec vieux vêtements
- ALSH Revel : 40 enfants de 3 à 12 ans, petite sensibilisation sur le tri des déchets, jeux collectif, projection documentaire, atelier manuel (traphilo, tawashi)
- ALSH La Terrasse : 16 enfants de 3 à 5 ans, atelier couture pour la création d'une mascotte en peluche appeler M. Nuage et sensibilisation avec lecture d'un conte et jeu sur le tri des déchets

OPERATIONS NETTOYAGE DES COMMUNES

Le Grésivaudan participe à la demande des communes lors d'opération de nettoyage de la nature par le prêt de matériels gratuits : pinces, balances...

Ce type opération a lieu en 2022 dans les communes de Champ près Froges, Villard-Bonnot, La Pierre, La Terrasse et Bernin

OPERATION BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

Reconduite pour une deuxième année consécutive, cette opération a permis de broyer 425m³ de sapins soit environ 1480 sapins ; ce qui représente 12 bennes de 35m³ de végétaux évitées.

108m³ de broyat ont été obtenus et mis à disposition gratuitement des usagers.

ATELIERS DE SENSIBILISATION

Les ateliers ont été organisés en présentiel et/ou en distanciel.

- ✓ Compostage : 22 sessions d'1h30 - 307 personnes formées lors des ateliers découverte
- ✓ Lombricompostage : 2 sessions d'1h30 - 11 personnes formées lors de 2 ateliers découverte (obligatoire pour l'achat d'un lombricomposteur).
- ✓ Jardin 0 déchet : 9 dates, 145 personnes sensibilisées lors d'ateliers
- ✓ Couches lavables : 16 personnes formées lors de 4 ateliers dont 2 en visio, et 11 kits prêtés à des familles afin d'essayer les couches qui conviennent le mieux à la morphologie du bébé.



SUBVENTION BROYEURS MUTUALISES



Afin de limiter les trajets en déchetterie, Le Grésivaudan encourage le broyage de végétaux comme l'un des moyens de **réduction des déchets verts, de valorisation de la matière organique et d'alternative au brûlage de déchets verts** interdit depuis 2011.

Le 29 mars 2021, un dispositif d'aide à l'achat mutualisé de broyeurs a été voté. Il s'agit d'une subvention fixée entre 25 et 40% du montant du broyeur, selon le nombre de foyers regroupés pour l'achat.

En 2022, Le Grésivaudan a subventionné **9 broyeurs** pour **29 foyers**.

Le montant total des subventions s'élève à **1 428€**

MISE A DISPOSITION DE BROYEURS MOBILES



12 communes ont accepté de participer à cette opération conjointe avec Le Grésivaudan en mettant à disposition de leurs habitants un broyeur semi-professionnel de manière gratuite ou payante selon la volonté de la commune.



196 h 30
de broyage



66
prêts / locations
sessions broyage



52,9 tonnes



1 058 m³
de branches broyées



16
utilisations
communales



113
foyers concernés



30 bennes
de 35 m³ évitées



235 m³
de broyat obtenu

COMPOSTAGE PARTAGE

80 sites actifs dont **14 installés en 2022** soit un tonnage d'ordures ménagères détournées estimé à **30T**



Un prestataire accompagne pendant 1 an ces sites avec :

- ✓ **Une communication** à destination des personnes impliquées pour leur expliquer les règles du compostage et les différentes étapes à venir du projet.
- ✓ **La mise en place du site et la formation des usagers**
- ✓ **Le suivi du site** : Lors de chaque étape importante du processus de compostage, brassage, vidage, tamisage et lorsqu'une difficulté est signalée, les participants sont accompagnés par le prestataire.
- ✓ **Des animations** : Le prestataire propose un temps d'animation avec les utilisateurs du site. Il s'agit généralement d'une inauguration pour valoriser la création et le bon fonctionnement du site.
- ✓ **3 formations de référent de site** proposées, 21 personnes formées

Cet accompagnement est subventionné par l'ADEME

LES COLLECTES

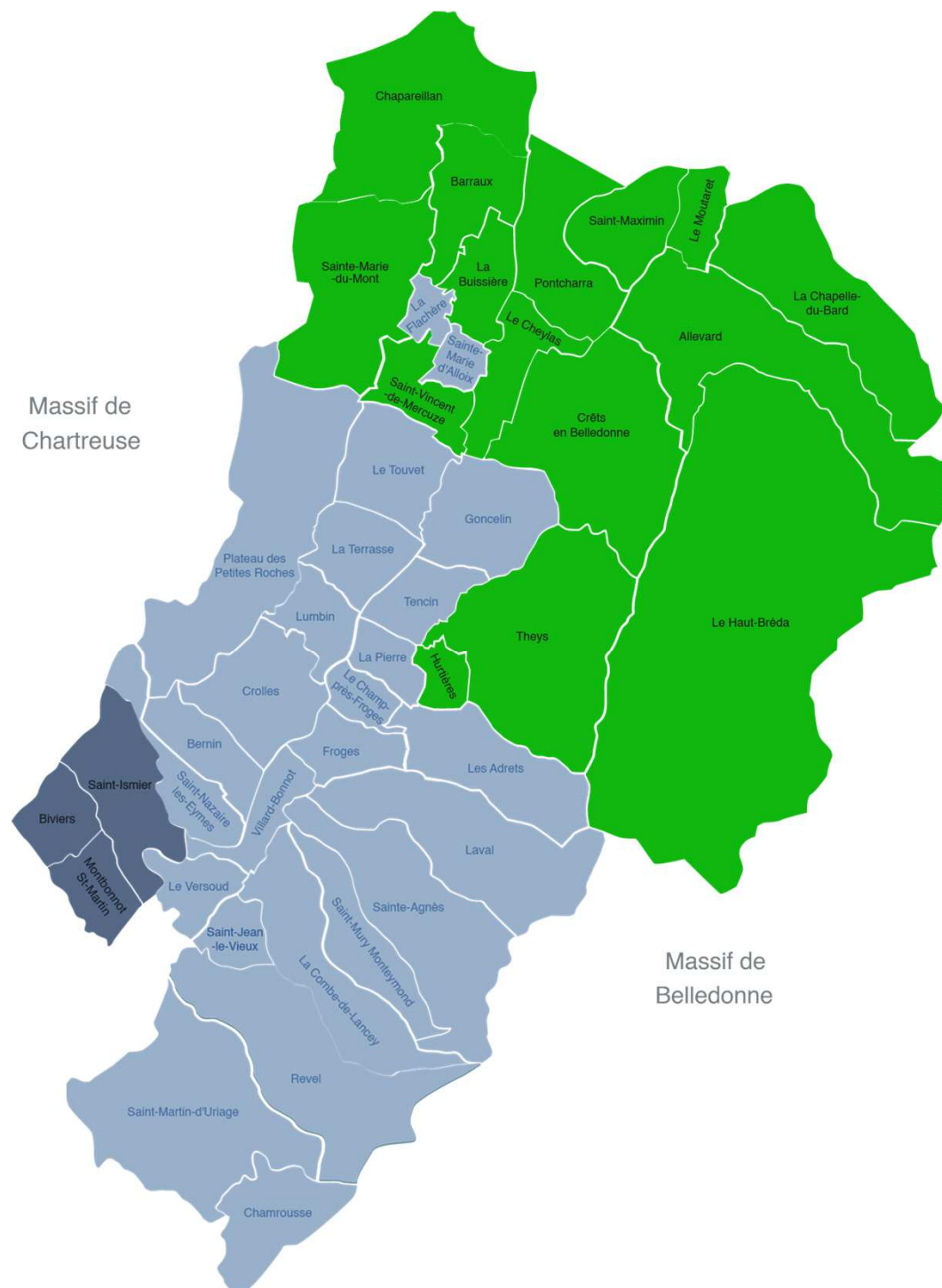
Depuis le 1er janvier 2010, la communauté de communes Le Grésivaudan exerce la compétence pleine et entière pour la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers sur notre territoire

Ce service est assuré :

- **En gestion directe** sur 27 communes (communes en bleu) soit **71 300 habitants**
- **En gestion déléguée au SIBRECSA** sur 16 communes (communes en vert)

Les modalités de collecte sont également différentes :

- 3 communes sont collectées en biflux c'est-à-dire emballages et papiers en mélange
- Le reste du territoire est en triflux c'est-à-dire plastiques/métaux/briques alimentaires et papiers/cartons collectés séparément



LES CONTENANTS

→ Les conteneurs :



OM



RECYCLABLES

Les conteneurs recyclables sont mis à disposition gratuitement.

Les tarifs 2022 des bacs OM étaient de :

240 L : 55,00 € TTC

360 L : 100,00 € TTC

660 L : 230,00 € TTC

→ Les composteurs :



Ventes-distributions 2022 : 710 composteurs
Les composteurs étaient soit distribués gratuitement si formations compostage suivie soit vendus au tarif de :

Plastique 320 L : 15,00 € TTC

Bois 300 L : 18,00 € TTC

→ Les lombricomposteurs :

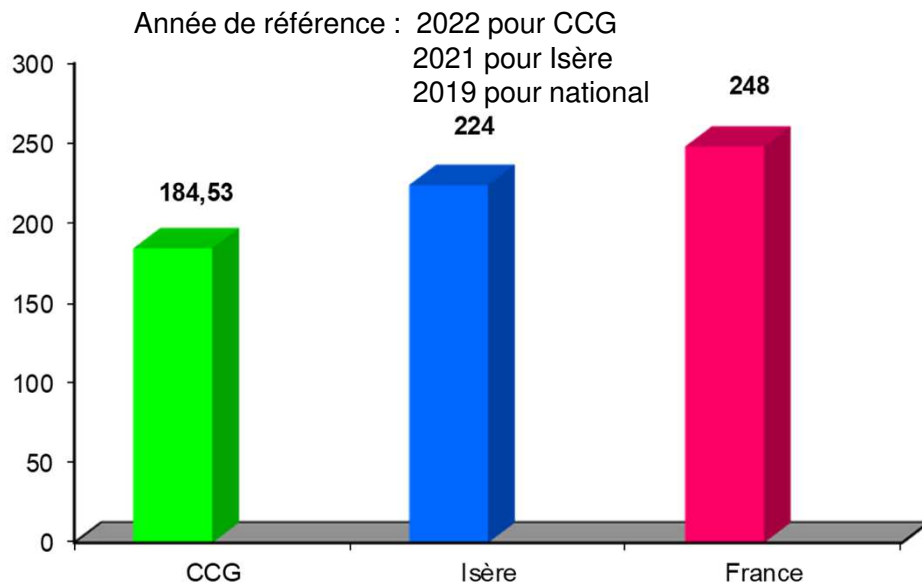


Ventes 2022 : 10 lombricomposteurs
Le lombricomposteur est vendu après une formation obligatoire :
Plastique 40L : 30 € TTC

ASPECTS TECHNIQUES

Tonnage : 13 156,70 T soit 184,53 kg / hab / an
Evolution 2021 – 2022 : -1,23%

Comparaison du ratio en kg/hab/an



COLLECTE

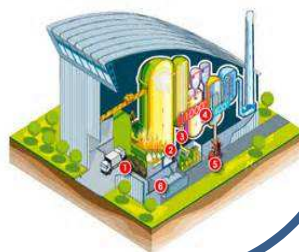
Gestion : en régie sur 27 communes

Conteneur : bac ou colonne



TRAITEMENT

Incinération aux centres de valorisation énergétique de La Tronche et de Pontcharra



LES OM



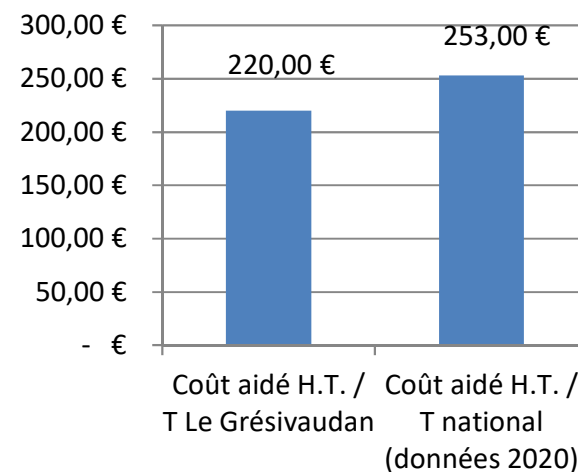
ASPECTS FINANCIERS

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 3 678 907,00 € H.T.
- Coût à la tonne : 280,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 51,60 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 220,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 40,53 € H.T.



Remarque :
 Diminution des coûts de gestion : fin d'amortissement de l'ancienne UIVE, peu d'investissement actuellement sur la nouvelle unité
 L'impact des produits de vente de chaleur et d'électricité est significatif et permet de diminuer le coût à la tonne de 60€ H.T. par T.

PORTE A PORTE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 33 226 habitants

Tonnage : 5 166,06 T soit 155,48 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 1 520 797 € H.T.
- Coût à la tonne : 294,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 45,77 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 241,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 37,42 € H.T.

APPORT VOLONTAIRE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 38 074 habitants

Tonnage : 7 990,64 T soit 209,87 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 2 158 110 € H.T.
- Coût à la tonne : 270,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 56,68 € H.T.

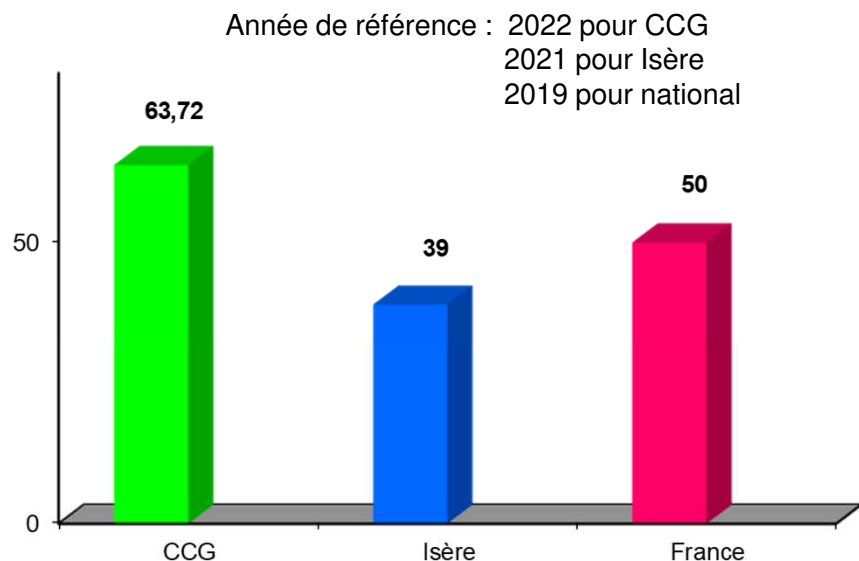
COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 206,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 43,25 € H.T.

ASPECTS TECHNIQUES

Tonnage : 4543,26 T soit 63,72 kg / hab / an
Evolution 2021 – 2022 : -4,77%

Comparaison du ratio en kg/hab/an



COLLECTE

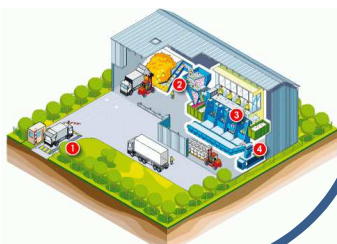


Gestion : en régie pour le tri ou prestation pour le papier/carton sur 27 communes

Conteneur : bac ou colonne

TRAITEMENT

Centre de tri de La Tronche



LES RECYCLABLES



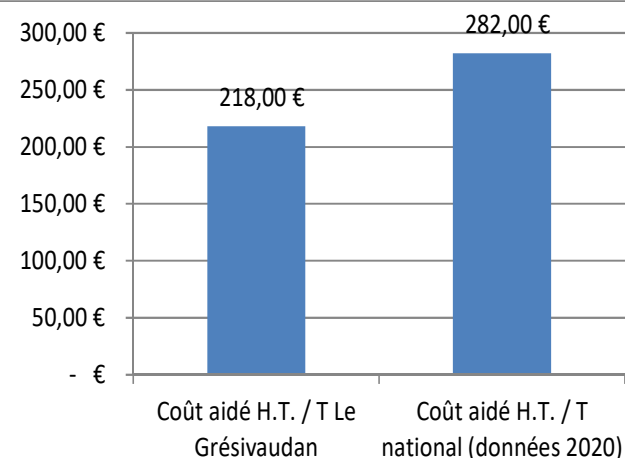
ASPECTS FINANCIERS

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- **Coût annuel** : 2 478 926,00 € H.T.
- **Coût à la tonne** : 546,00 € H.T.
- **Coût / hab. / an** : 34,77 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- **Coût à la tonne** : 218,00 € H.T.
- **Coût / hab. / an** : 13,88 € H.T.



Remarque :

Augmentation des coûts de gestion liées à la participation au financement du nouveau centre de tri : appels de participation importants en 2022 et fin d'amortissement du site actuel.

Pour ce flux, l'impact des produits est important et permet de diminuer le coût de 427 € H.T. par T.

LE NON FIBREUX porte à porte VS apport volontaire

PORTE A PORTE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 18 354 habitants

Tonnage : 519,74 T soit 28,32 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 483 083 € H.T.
- Coût à la tonne : 929,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 26,32 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 583,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 16,51 € H.T.

APPORT VOLONTAIRE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 38 074 habitants

Tonnage : 1 342,18 T soit 35,25 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 964 129 € H.T.
- Coût à la tonne : 718,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 25,32 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 309,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 10,90 € H.T.

LE MULTI porte à porte

PORTE A PORTE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 14 872 habitants

Tonnage : 760,30 T soit 51,12 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 564 307 € H.T.
- Coût à la tonne : 742,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 37,94 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 348,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 17,80 € H.T.

LE FIBREUX apport volontaire

APPORT VOLONTAIRE



Ratio de collecte en kg/hab/an

Population desservie : 56 428 habitants

Tonnage : 1 921,04 T soit 34,04 kg / hab / an

Coût de gestion

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- Coût annuel : 467 407 € H.T.
- Coût à la tonne : 243,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 8,28 € H.T.

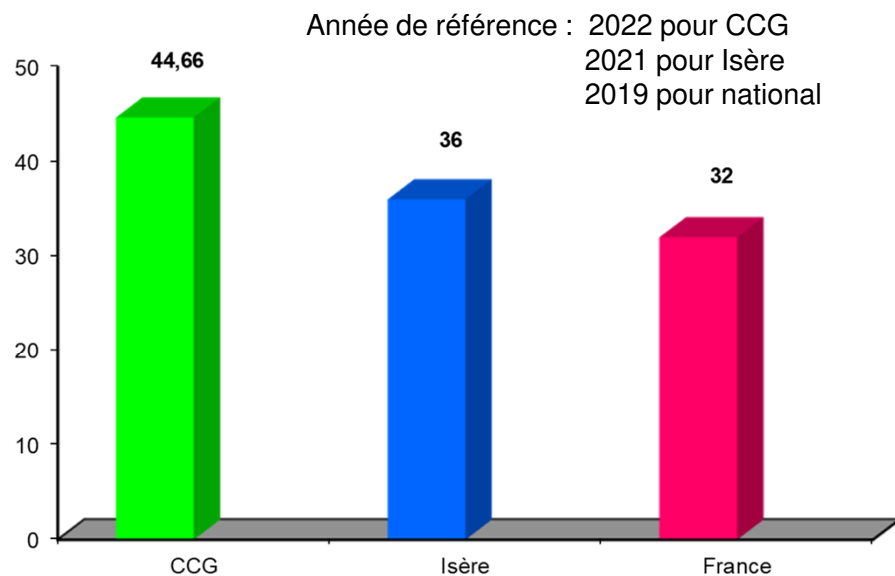
COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- Coût à la tonne : 4,00 € H.T.
- Coût / hab. / an : 0,12 € H.T.

ASPECTS TECHNIQUES

Tonnage : 3 184,39 T soit 44,66 kg / hab / an
Evolution 2021 – 2022 : -1,67%

Comparaison du ratio en kg/hab/an



COLLECTE

Gestion : prestation de service

Conteneur : colonne + apport en déchetteries

LE VERRE



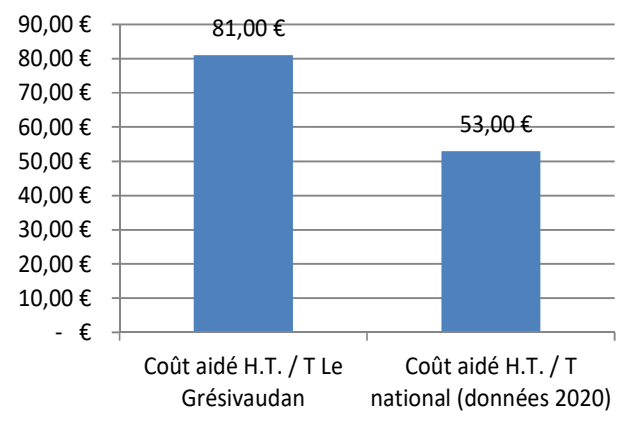
ASPECTS FINANCIERS

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

- **Coût annuel** : 413 400,00 € H.T.
- **Coût à la tonne** : 130,00 € H.T.
- **Coût / hab. / an** : 5,80 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

- **Coût à la tonne** : 81,00 € H.T.
- **Coût / hab. / an** : 3,62 € H.T.



Remarque :
Augmentation des coûts de gestion car les charges de précollecte pèsent lourdement sur le coût global de gestion.

LES DECHETTERIES

LOCALISATION DECHETTERIES

Le territoire compte 7 déchetteries, 4 sont gérées en régie et 3 sont gérées de manière déléguée par le SIBRECSA.

CHAMROUSSE (38410)

701, rue des Brokentins

CROLLES (38920)

47, rue des Frères Mongolfier

LE TOUVET (38660)

La Prat

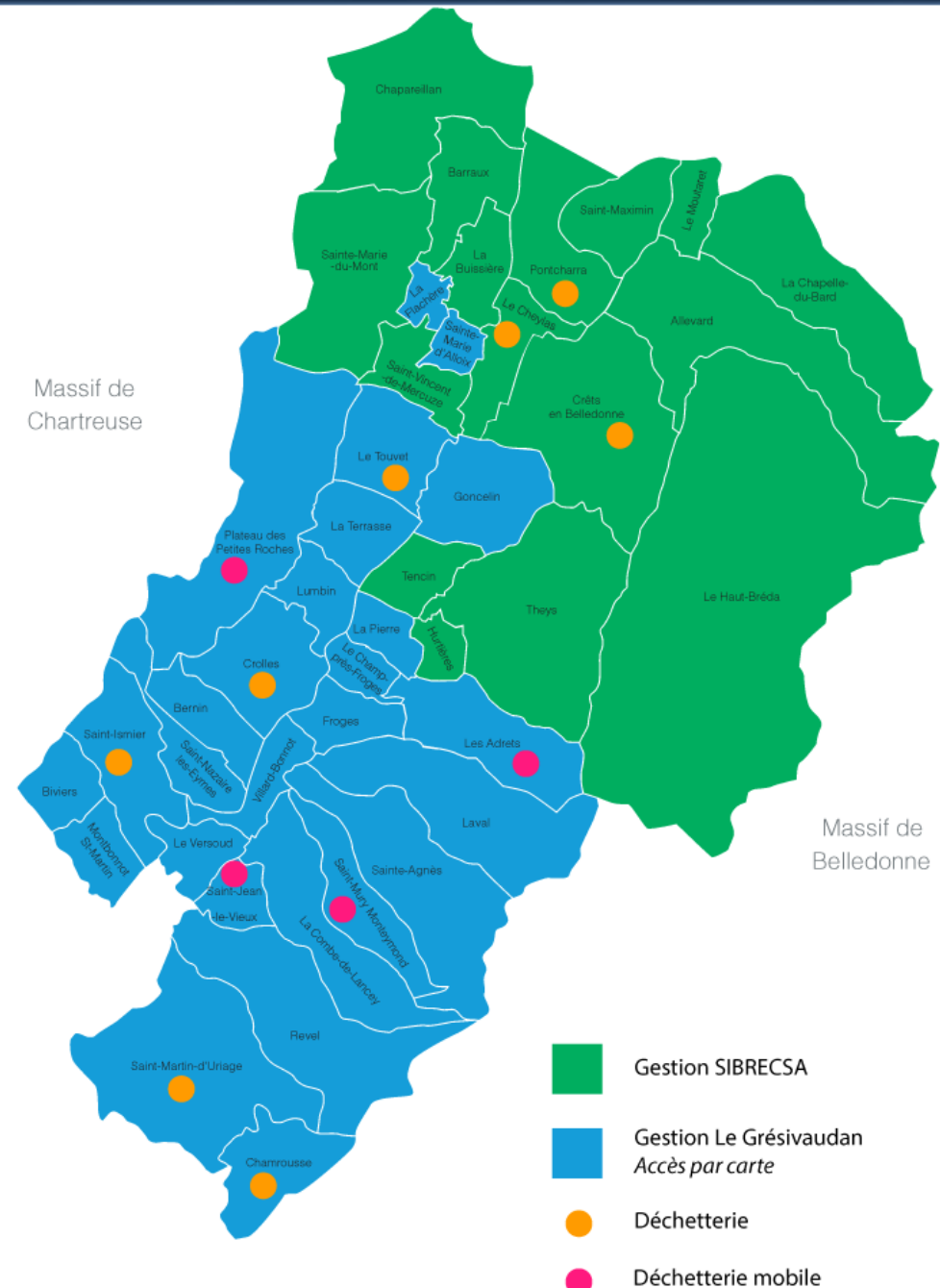
SAINT-MARTIN-D'URIAGE (38410)

700, route de Faux – La Ronzière

SAINT-ISMIER (38330)

Chemin de Vergibillon

Création d'un service de déchetterie mobile sur les communes de montagne depuis 2019



BILAN DES TONNAGES

VARIATION :

**-6,52% entre 2021 et
2022**

FLUX	TONNAGE	RATIO kg/an/hab.	VALORISATION	EXUTOIRE
Végétaux	7 586,960	106,409	matière	St Quentin sur Isère
Encombrants	4 831,300	67,760	énergétique	CVE ATHANOR à La tronche
Gravats	8 510,050	119,356	matière	St Quentin sur Isère
Ferraille	539,710	7,570	matière	Fontaine
Cartons	603,220	8,460	matière	PALM
Batteries	8,712	0,122	matière	Fontaine
Déchets dangereux	81,989	1,150	matière	EcoDDS + TriAlp à Chambéry
Huile minérale	34,700	0,487	matière	SEVIA à Ecquevilly
Huile végétale	7,300	0,102	matière	TriAlp à Chambéry
DEEE	547,100	7,673	matière	Ecosystèmes
Mobilier	1 137,440	15,953	matière	Eco-mobilier
Bois	2 262,330	31,730	énerg. et/ou matière	Bois B - St Quentin sur Isère
Cartouches d'encre	2,300	0,032	matière	Collectors
Capsules café alu	10,864	0,152	matière	Nespresso
Lampes et néons	3,770	0,053	matière	Récylum
Pneus	158,500	2,223	matière	Eurec Environnement
Papier	276,230	3,874	matière	PALM
Plâtre	475,220	6,665	matière 77 à 94%	Sté NANTET à Francin
Pile	7,200	0,101	matière	Corepile
TOTAL	27 084,895	379,87		

ASPECTS TECHNIQUES

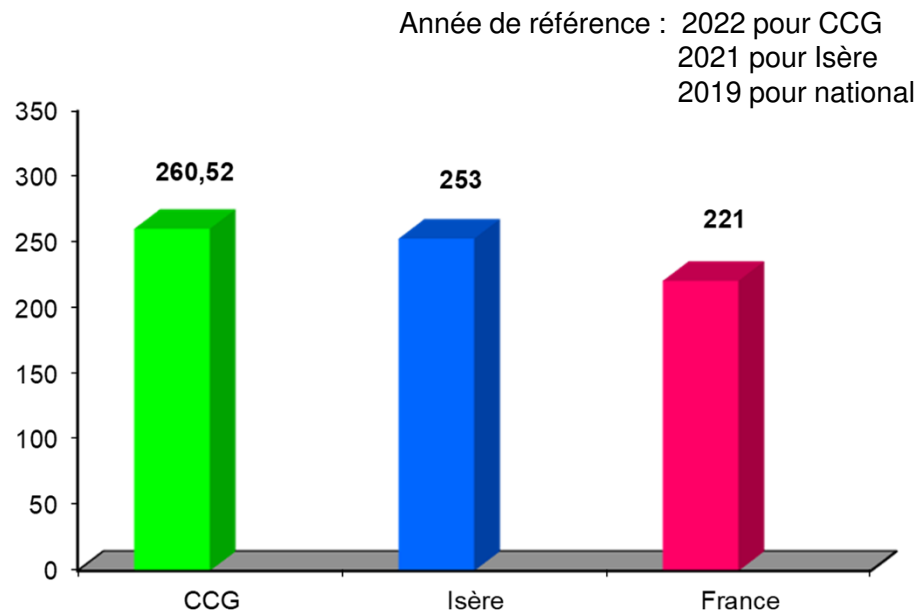
Tonnage :

27 084,895 T soit 379,87 kg / hab / an (avec gravats)

18 574,845 T soit 260,52 kg / hab / an (sans gravats)

Evolution 2021 – 2022 : -6,52% (avec gravats)

Comparaison du ratio en kg/hab/an (sans gravats)



ASPECTS FINANCIERS (hors gravats)

COÛTS COMPLETS : (= somme des charges)

Coût annuel : 4 067 253 € H.T.

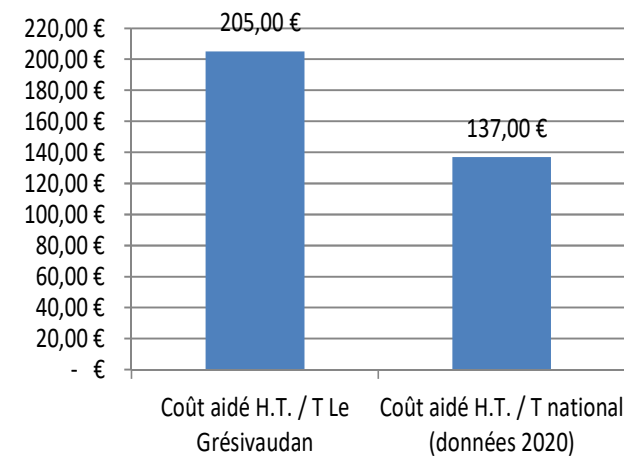
Coût à la tonne : 219,00 € H.T.

Coût / hab. / an : 55,01 € H.T.

COÛTS AIDES : (= coût complet – recettes – soutiens – aides)

• **Coût à la tonne** : 205,00 € H.T.

• **Coût / hab. / an** : 51,59 € H.T.



Remarque :

Augmentation des coûts de gestion : taux d'absentéisme important en 2022 et révision de prix défavorables. Les déchetteries de plaine sont ouvertes 7 jours / 7 hors jours fériés à raison de 9h30 par jour. L'impact des recettes est faible et permet de réduire le coût de gestion de 14€ par T.

DECHETTERIE DE CROLLES

ASPECTS TECHNIQUES

SITUATION : 47, rue des Frères Mongolfier

TONNAGE COLLECTE : 6 628,729 T

GESTION : régie haut de quai, prestation bas de quai

HORAIRES D'OUVERTURE :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	08h15 à 17h45
Mardi	08h15 à 17h45
Mercredi	08h15 à 17h45
Jeudi	08h15 à 17h45
Vendredi	08h15 à 17h45
Samedi	08h15 à 17h45
Dimanche	08h15 à 17h45

FLUX ACCEPTES :



FREQUENTATION (en nbre de passages)

TOTALE : 87 385

PARTICULIERS : 84 950

AUTRES : 2 435

DECHETTERIE DE LE TOUVET

ASPECTS TECHNIQUES

SITUATION : La Prat

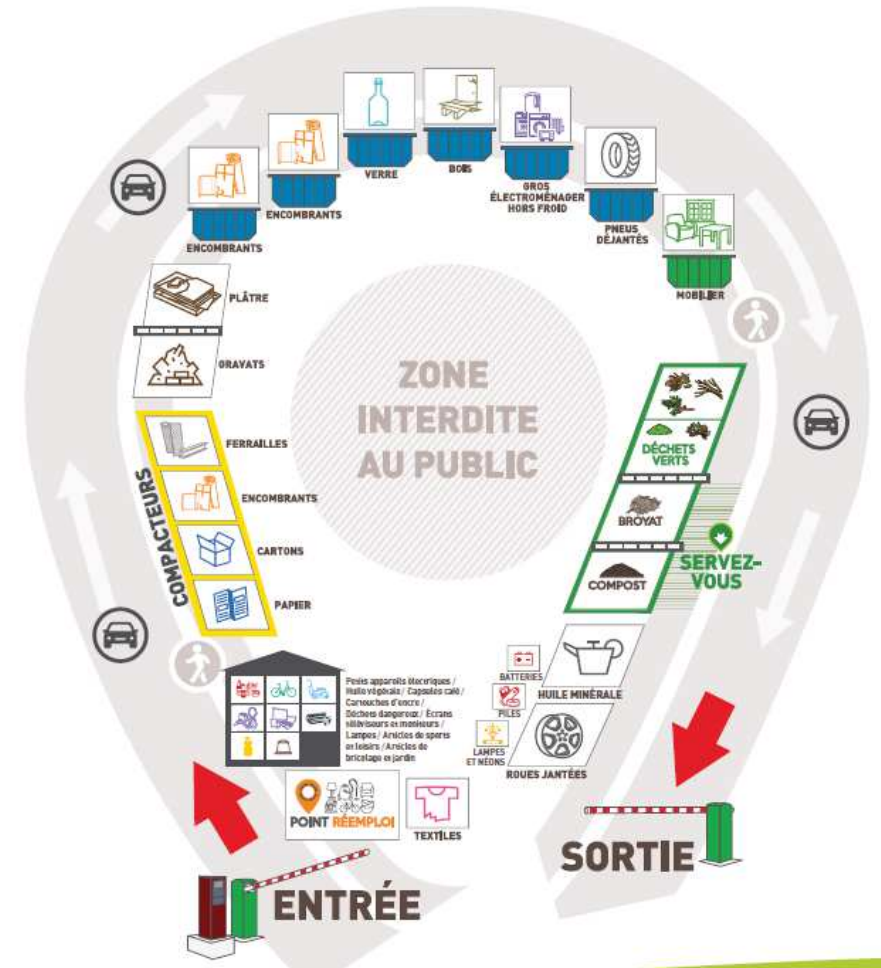
TONNAGE COLLECTE : 11 036,532 T

GESTION : régie haut de quai, prestation bas de quai

HORAIRES D'OUVERTURE :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	08h15 à 17h45
Mardi	08h15 à 17h45
Mercredi	08h15 à 17h45
Jeudi	08h15 à 17h45
Vendredi	08h15 à 17h45
Samedi	08h15 à 17h45
Dimanche	08h15 à 17h45

FLUX ACCEPTES :



FREQUENTATION (en nbre de passages)
TOTALE : 99 891
PARTICULIERS : 95 741
AUTRES : 4 150

DECHETTERIE DE St ISMIER

ASPECTS TECHNIQUES

SITUATION : Chemin de Vergibillon

TONNAGE COLLECTE : 8 289,734 T

GESTION : régie haut de quai, prestation bas de quai

HORAIRES D'OUVERTURE :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	08h15 à 17h45
Mardi	08h15 à 17h45
Mercredi	08h15 à 17h45
Jeudi	08h15 à 17h45
Vendredi	08h15 à 17h45
Samedi	08h15 à 17h45
Dimanche	08h15 à 17h45



FLUX ACCEPTES :



Le GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Déchetterie intercommunale
Site de SAINT-ISMIER

Déchets acceptés :

- Végétaux
- Bois
- Ferraille
- Cartons
- Papiers
- Plas
- Huiles
- Déchets agricoles
- Vers
- Pneus
- Encombrants
- Batteries
- DEEE
- Déchets
- Textiles
- Ambre
- Cartouches encre
- Lampes et tubes

Réseau des déchetteries intercommunales :

Contact :
Communauté de Communes
Le Grésivaudan
Direction de la gestion des déchets
Tél. : 04 76 08 03 03
www.le-gresivaudan.fr

Horaires d'ouverture :
> Du lundi au dimanche
> De 8h30 à 17h45

Conditions d'accès :

- 2,5m
- 3,5t
- 5m³
- Interdiction de fumer
- Interdiction de téléphoner
- Interdiction de laisser des animaux

FREQUENTATION (en nbre de passages)

TOTALE : 123 158

PARTICULIERS : 120 395

AUTRES : 2 763

DECHETTERIE DE St MARTIN D'URIAGE

ASPECTS TECHNIQUES

SITUATION : La Ronzière

TONNAGE COLLECTE : 941,768 T

GESTION : régie haut de quai, prestation bas de quai

HORAIRES D'OUVERTURE :

JOUR	HORAIRES
	déchetteries fermées les jours fériés
Lundi	fermée
Mardi	13h à 17h45
Mercredi	13h à 17h45
Jeudi	13h à 17h45
Vendredi	10h à 17h45
Samedi	08h30 à 17h45
Dimanche	fermée

FLUX ACCEPTES :



FREQUENTATION (en nbre de passages)
TOTALE : 10 394
PARTICULIERS : 10 181
AUTRES : 213

DECHETTERIE DE CHAMROUSSE

ASPECTS TECHNIQUES

SITUATION : 701, rue des Brokrentins

TONNAGE COLLECTE : 179,82 T

GESTION : Chamrousse haut de quai, prestation bas de quai

HORAIRES D'OUVERTURE : hors jours fériés

JOUR	HORAIRES
	déchetterie fermée les jours fériés
Lundi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
Mercredi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00
Samedi	9h00 à 12h00

FLUX ACCEPTES :



DÉCHETTERIE CHAMROUSSE

HORAIRES

- Les **lundi** et **mercredi** de **9h à 12h** et de **14h à 16h**
- Le **samedi** de **9h à 12h**
- **Fermée les jours fériés**

CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE

DÉCHETS ACCEPTÉS

Encombrants

Textiles

Métaux

Déchets électriques

Piles

Lampes et néons

Huile minérale

INTERDITS : Armes toutes catégories, engins de guerre, bouteilles de gaz, déchets explosifs, déchets médicamenteux, déchets putrescibles (ordures ménagères), déchets radioactifs, fibrociment... Cette liste n'est pas exhaustive. Le Grésivaudan se réserve le droit de refuser tout déchet qui présenterait un risque ou une gêne pour le bon fonctionnement du site.
DÉPÔT SALVAIRE ET RÉCUPÉRATION FORMELLEMENT INTERDITS

ROULEZ AU PAS

INTERDIT AUX PROFESSIONNELLS

D'autres déchetteries dans le Grésivaudan sur www.le-gresivaudan.fr/dechetteries

NB : Sur Chamrousse, le gardien fait partie du personnel communal. Le Grésivaudan prend en charge cette prestation via la convention signée avec la commune.

44

DECHETTERIE MOBILE



- ✓ **Période de la prestation** : mars à novembre
- ✓ **Prestation** : Mise en place d'une déchetterie mobile sur les communes de montagne (camion remorque comprenant 1 benne 30m³ et 5 caissons 6 m³)
- ✓ **Lieux des permanences** : Les Adrets, St Jean le Vieux, Le Plateau des Petites Roches et St Mury Monteymond
- ✓ **Horaires des permanences** : 9h-12h et 13h-15h
- ✓ **Déchets acceptés** : les DEEE, les encombrants, les cartons, les métaux, les pneus, le bois, les déchets dangereux (pots de peinture, piles, produits phyto sanitaires...).
- ✓ **Conditions d'accès** : réservé aux particuliers ayant une carte d'accès, apport maximum de 2m³, véhicules légers 3,5T avec remorque
- ✓ **Permanences** : 38 permanences réalisées en 2022, et **496 passages**

LE TRAITEMENT DES DECHETS

OBJECTIFS DE VALORISATION

Les principaux objectifs définis dans la loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte :

- diminution de 15% des déchets ménagers
- valorisation matière de 65% en 2025
- valorisation de 75% des emballages dès 2012

Gisement total national	
	en kg/hab/an
Acier	3,8
Aluminium	1,2
Papiers cartons	15,3
Plastiques	17,3
Verre	35,3
TOTAL	72,9

Ce gisement représente le gisement mis sur le marché au niveau national et représenterait 100% si tout était valorisé. Il faut comparer ce gisement à ce qui est réellement recyclé par notre collectivité et au regard des **75% de valorisation à atteindre sur chaque catégorie d'emballages**.

Or, nous n'atteignons cet objectif que sur le flux verre et cartons.

La dernière colonne du tableau ci-dessous indique les tonnages manquants pour atteindre l'objectif sur chaque flux.

	2022			
	Tonnes	en kg/hab/an	% de valorisation	Manque (T)
Acier	147,430	2,097	55,19%	48,61
Aluminium	32,790	0,466	38,87%	29,12
Cartons	1311,358	18,654	121,92%	- 522,05
Plastiques	401,900	5,717	33,05%	490,59
Verre	3607,760	51,319	145,38%	- 1 786,68
	5501,238	78,254		

OBJECTIFS DE VALORISATION

Calcul du taux de valorisation matière des déchets traités par la collectivité en fonction du mode de traitement.

La collectivité atteint donc en 2022 un taux de valorisation matière de 61,45%.

COLLECTE	FLUX	TONNAGE	REEMPLOI	RECYCLAGE	INCINERATION	ENFOUISSEMENT
Porte à porte ou PAV	OM	13156,700			13156,700	
	NON FIBREUX/MULTI	2622,220		1914,221	707,999	
	FIBREUX	1921,040		1921,040		
	CARTON PRO	171,040		171,040		
	VERRE	3184,390		3184,390		
Autres filières	AMIANTE	80,300				80,300
	TEXTILES	675,680		675,680		
	REEMPLOI	27,690	27,690			
Déchetteries	ENCOMBRANTS	4831,300		241,565	4589,735	
	VEGETAUX	7586,960		7586,960		
	GRAVATS	8510,050		8510,050		
	BOIS	2262,330		2262,330		
	HUILE MINERALE	34,700		34,700		
	HUILE VEGETALE	7,300		7,300		
	CARTOUCHES	2,300		2,300		
	CAPSULES CAFE	10,864		10,864		
	LAMPES ET NEONS	3,770		3,770		
	DDS	81,989			81,989	
	MOBILIER	1137,440		1137,440		
	DEEE	547,100		547,100		
	FERRAILLE	539,710		539,710		
	BATTERIE	8,712		8,712		
	CARTON	603,220		603,220		
	PNEUS	158,500		158,500		
PLÂTRE	475,220		365,919		109,301	
PILES	7,200		7,200			
TOTAL		48647,725	27,690	29894,011	18536,423	189,601
POURCENTAGE		100,00%	0,06%	61,45%	38,10%	0,39%

IMPACT DE NOTRE RECYCLAGE

BRIQUES ALIMENTAIRES

52,326 tonnes triées et recyclées



= consommation énergétique d'une télé LCD pendant 744 jours

= 91 466 rouleaux essuie-tout



CARTON

1259,032 tonnes triées et recyclées



= consommation énergétique d'une télé LCD pendant 24 500 jours

= 2 497 916 cartons de 6 bouteilles



ACIER

147,43 tonnes triées et recyclées



= un parcours de voiture de 1 960 524 km

= 1 917 lave-vaisselles



ALU

32,79 tonnes triées et recyclées



= un parcours de voiture de 2 275 003 km

= 19 215 trottinettes



VERRE

3 607,76 tonnes recyclées



= un parcours de voiture de 20 239 534 km

= 8 016 443 bouteilles neuves de 75 cl



IMPACT DE NOTRE RECYCLAGE

PLASTIQUE PET
195,25 tonnes
triées et recyclées



= un parcours de voiture de
4 125 047 km

= 101 530 couettes



PLASTIQUE PEHD
163,25 tonnes
triées et recyclées



= un parcours de voiture de
3 128 360 km

= 187 085 arrosoirs



FILMS PLASTIQUE
53,58 tonnes
triées et recyclées



= Un parcours de voiture de
1 025 200 km

= 3 571 964 films de
pack d'eau



LES INDICATEURS FINANCIERS

LE BILAN FINANCIER

Dépenses de fonctionnement :

Régie *	Prestataires **	SIBRECSA/CSA3D	Autres ***	TOTAL
4 728 861,57 €	5 126 823,30 €	2 911 091,96 €	1 299 996,19 €	14 066 773,02 €

* Personnel, entretien, véhicules, bâtiment, matériel ...


** VEOLIA, LELY, Trialp...

*** Charges exceptionnelles, amortissements et intérêts de la dette

Recettes de fonctionnement :

TEOM + TFB	Recettes	Remb personnel	Redevance spéciale	Autres *	TOTAL
11 937 025,41 €	2 286 931,00 €	68 890,87 €	333 032,00 €	95 357,66 €	14 721 236,94 €

* Amortissement des subventions, mise à dispo de personnel, produits exceptionnels ...



Excédent :
= 654 463,92 € *

* Dont 288 933€ d'ajustement de TFPB

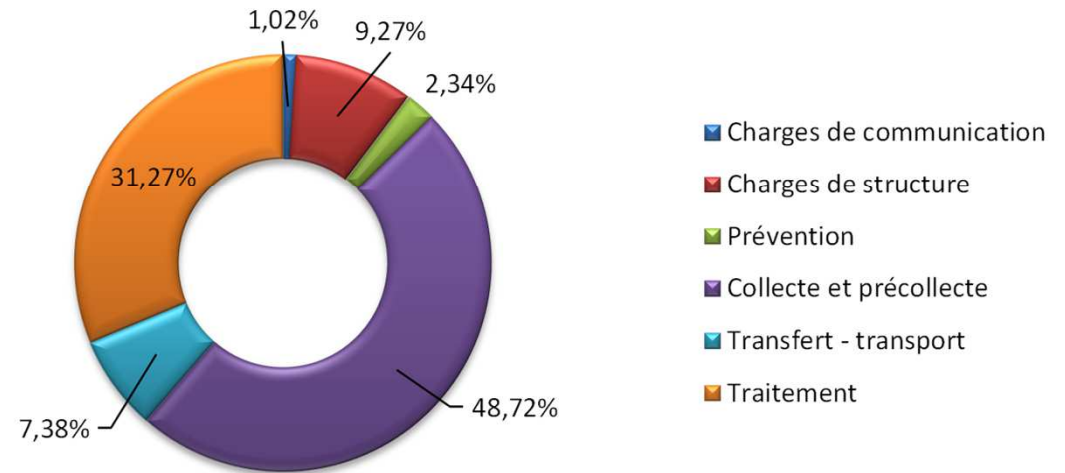
Comment se situe le coût de la collectivité ?

Coût aidé en € H.T./hab.	Tous flux
Collectivité	116,65 €
Données nationales 2020	109,00 €
Ecart	7,02%

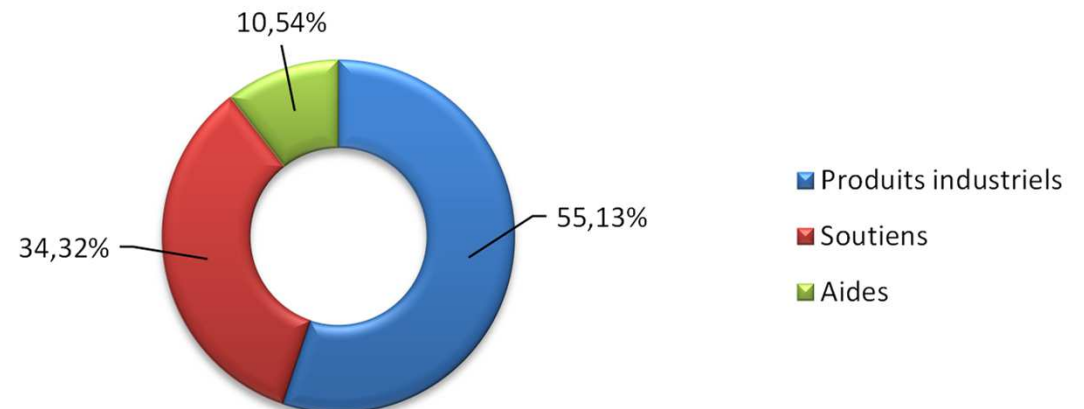
Le coût aidé représente le coût restant à la charge de la collectivité une fois la totalité des recettes (hors contributions) déduites.

Au niveau national, la collecte représente un poids de 45% sur le total des charges de gestion des déchets et le traitement 38%.

Poids relatif des différentes catégories de charges



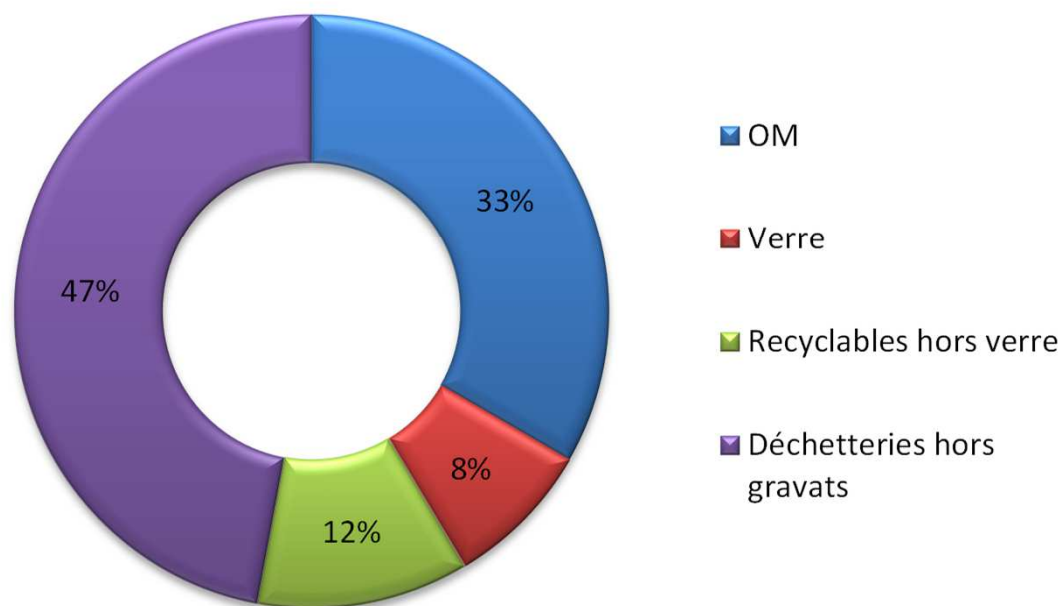
Poids relatif des différentes catégories de produits



LES DONNEES PAR FLUX

Année 2022	OM	Verre	Recyclables hors verre	Déchetteries hors gravats	Déchetteries avec gravats	TOTAL
Tonnages	13 156,70	3 184,39	4 543,26	18 574,85	27 084,90	39 459,20
Kg/hab. Le Grésivaudan	184,53	44,66	63,72	260,52	379,87	553,42
Kg/hab. France (2019)	248,00	32,00	50,00	221,00		551,00
Ecart / National	-25,59%	39,57%	27,44%	17,88%		0,44%

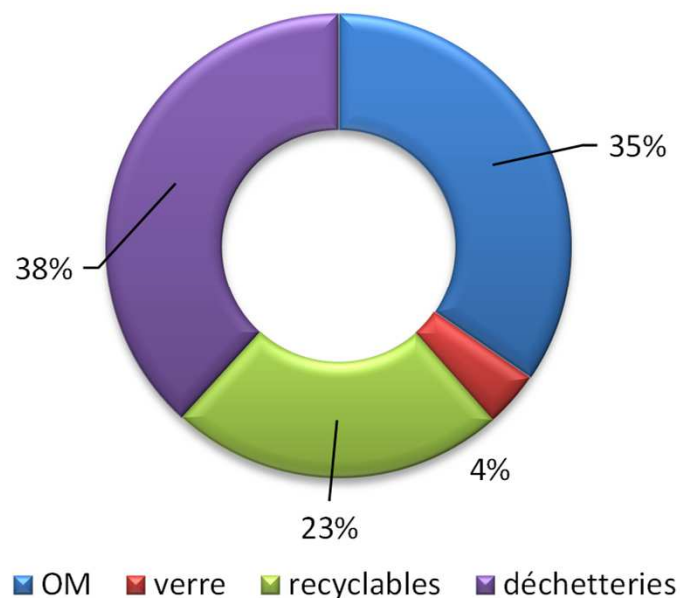
Répartition des déchets selon le tonnage collecté



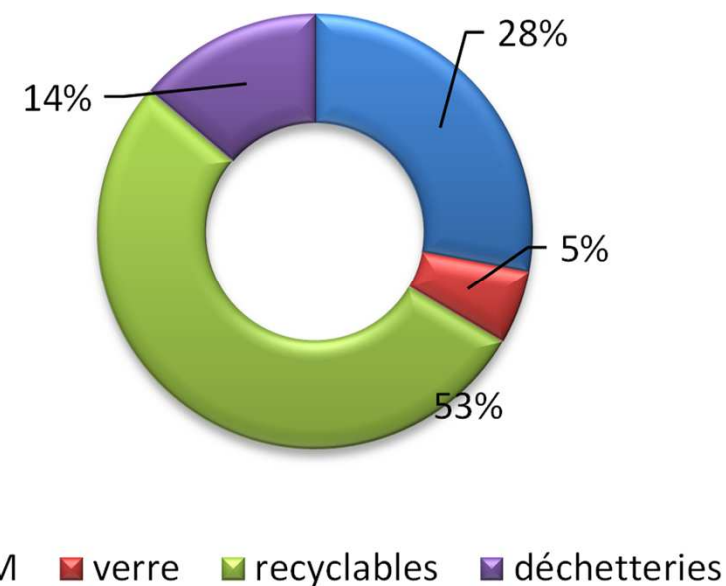
Les flux collectés en déchetteries sont majoritaires et la performance est bien supérieure à la moyenne nationale. Les recyclables ne représentent que 20% des flux collectés. Les performances en verre et autres recyclables sont supérieures aux moyennes nationales. La performance en ordures ménagères est significativement inférieure à la moyenne nationale.

LES DONNEES PAR FLUX

REPARTITION DES COÛTS COMPLETS* H.T. PAR FLUX



REPARTITION DES RECETTES PAR FLUX (hors contributions)



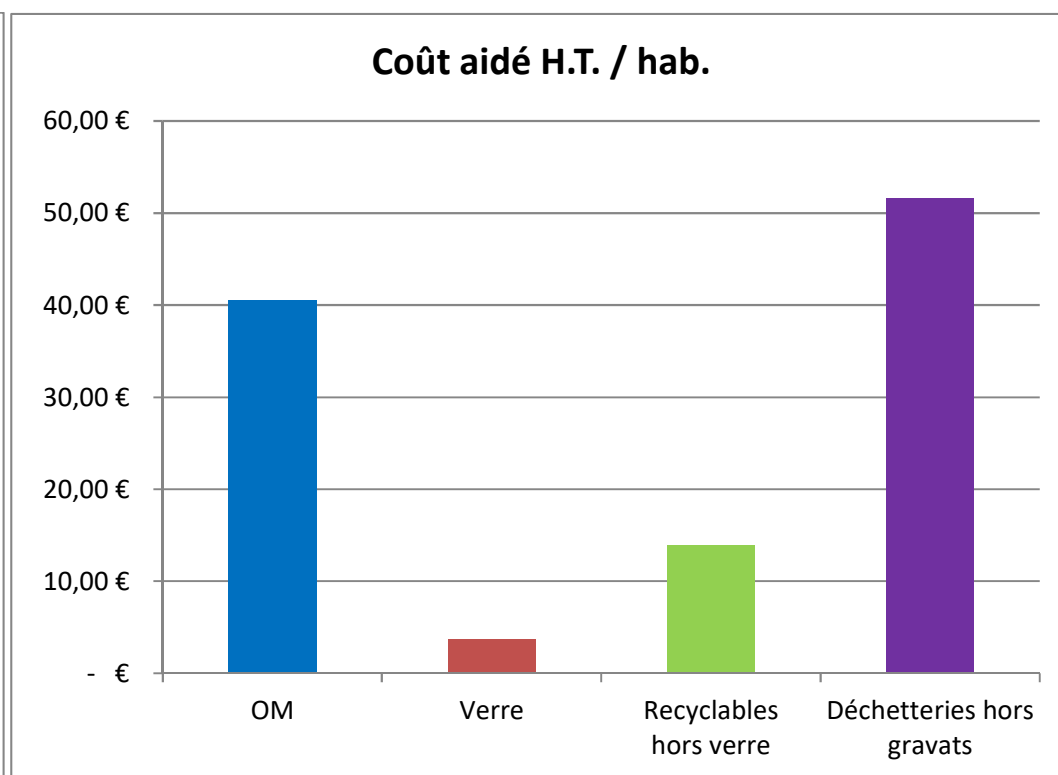
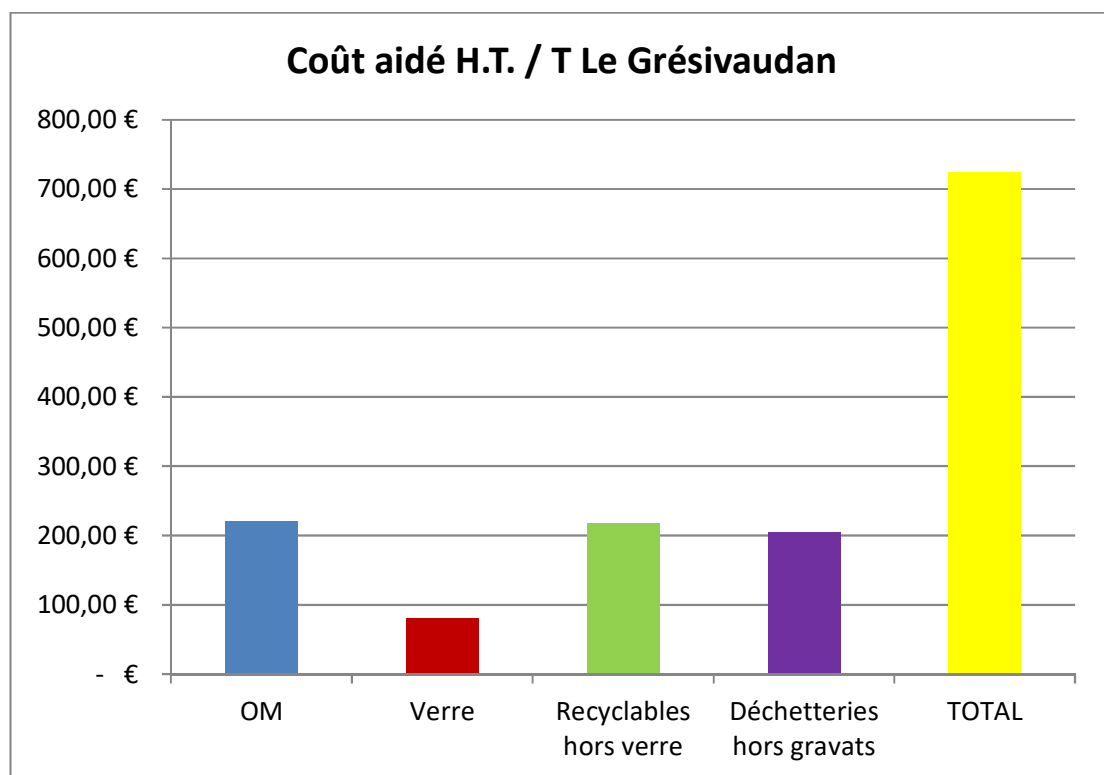
73% des coûts sont liés aux ordures ménagères et aux déchetteries.

58% des recettes sont liées aux recyclables et au verre

*Les coûts complets représentent la totalité des charges sans prise en compte des recettes associées

LES DONNEES PAR FLUX

Année 2022	OM	Verre	Recyclables hors verre	Déchetteries hors gravats	TOTAL
Coût aidé H.T. / T Le Grésivaudan	220,00 €	81,00 €	218,00 €	205,00 €	724,00 €
Coût aidé H.T. / T national (données 2020)	253,00 €	53,00 €	282,00 €	137,00 €	725,00 €
Coût aidé H.T. / hab. Le Grésivaudan	40,53 €	3,62 €	13,88 €	51,59 €	109,62 €
Coût aidé H.T. / hab. national (données 2020)	59,80 €	1,90 €	13,90 €	24,80 €	100,40 €



Le coût par habitant des OM et des déchetteries est supérieur aux flux valorisables.

Le coût aidé représente le coût restant à la charge de la collectivité une fois la totalité des recettes (hors contributions) déduites.

LES PROJETS 2023



DECHETTERIES :

- Imaginer le futur site de la déchetterie de Crolles avec les acteurs ESS
- Mettre en place les nouveaux éco-organismes et le plan déchetteries adopté par les élus
- Renforcer la vidéoprotection des 3 déchetteries de plaine

COMMUNICATION - PREVENTION :

- Adopter notre Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)
- Déployer la solution de tri à la source des biodéchets en plaine en compostage individuel et partagé
- Proposer des animations pour les collégiens et centres de loisirs
- Développer des actions concernant l'éco exemplarité de la collectivité

COLLECTE - TRAITEMENT :

- Déployer les nouveaux schémas de collecte sur les communes de Le Touvet et Le Versoud
- Adopter notre règlement de collecte
- Mener à bien l'étude de verdissement du parc automobile de la collectivité
- Participer à la reconstruction des unités de traitement d'Athanor : incinérateur et centre de tri ainsi qu'à la scénographie du centre de tri pilotée par Le Grésivaudan